

DECLARATION DU SYNDICAT SISA À L'ATTENTION DE MONSIEUR L'AMBASSADEUR DES U.S.A. EN SUISSE

Monsieur l'Ambassadeur,

Gerardo Hernández, Ramón Labañino, Antonio Guerrero, Fernando González et René González, accusés d'avoir commis 26 délits au regard des lois fédérales étasuniennes, ont été arrêtés à Miami (Floride), le 12 septembre 1998, ayant été condamnés à un total de 4 détentions à vie plus 77 ans de prison. Une troïka de juges nommée par la Cour d'appel d'Atlanta a annulé le verdict de la Cour de Miami le 9 août 2005, mais les autorités étasuniennes ne les ont pas mis en liberté. Quelques mois auparavant, le 27 mai 2005, le Groupe de Travail sur les détentions arbitraires de la Commission des Droits de l'Homme (CDH) des Nations Unies, composé de 5 juges indépendants, avait, de son côté, déclaré que leur incarcération en était une. Lors de leur arrestation, les « cinq », comme on les appelle désormais, n'ont opposé aucune résistance. Ils n'avaient pas pour mission d'obtenir des secrets militaires étasuniens, mais de surveiller des criminels et d'informer La Havane de leurs plans d'agression. Ils agissaient contre le terrorisme. Ils n'en ont pas moins été envoyés dans des cellules disciplinaires réservées au châtime des prisonniers les plus dangereux et y ont été maintenus pendant dix-sept mois, jusqu'au début de leur procès. Lorsque celui-ci s'est terminé, sept mois plus tard, en décembre 2001 (trois mois après les odieux attentats du 11-Septembre), ils ont été condamnés aux peines de prison maximales: Gerardo Hernández, à deux détentions à vie, Guerrero et Labañino, à perpétuité. Et Fernando et René González, à dix-neuf et quinze ans de prison.

Les familles des Cinq vivent à Cuba, et pour les visiter elles ont besoin d'un visa étasunien, délivré seulement après des démarches lentes et fastidieuses. Contrairement à n'importe quel autre prisonnier, aucun des Cinq n'a pu jouir de ce droit élémentaire : pour trois d'entre eux, les visites n'ont pas été hebdomadaires, mais d'une seule par an, et on a systématiquement refusé les visas à Adriana Perez, épouse de Gerardo, et à Olga Salanueva, épouse de René. Ivette, la fille d'Olga et de René, n'a pas non plus pu rendre visite à son père.

Nous constatons que malgré le silence assourdissant de l'ensemble des médias « libres » sur cette affaire, plus de 200 comités de soutien se sont créés de par le monde (dont un aussi dans la Suisse Italienne où nous sommes le plus actives); des milliers de personnes ont signé une pétition au Procureur Général des Etats-Unis lui demandant la libération des Cinq citoyens cubains injustement condamnés ; le 15ème Sommet Ibéro-américain tenu en octobre 2005 à Salamanque (Espagne) a présenté dans un communiqué ad-hoc une requête similaire et les Chapitres africain (Mali) et latino-américain (Vénézuéla) du Forum Social Mondial ont exigé chacun dans une déclaration publique leur libération immédiate et sans condition et une déclaration pareille a été envoyé aussi par le Parti Suisse du Travail (PST) e par la Fédération Syndicale Mondiale (FSM/WFTU); ce sont maintenant, donc, Cinq otages de votre Gouvernement.

Le Syndicat Indipendant des Etudiantes et Apprenties (SISA) de Suisse demande à votre Gouvernement, en nom de la démocratie, de la paix et de l'amitié entre les peuples, la libération immédiate de ces Cinq prisonniers politiques.

Avec nos salutations les meilleures.

L'Assemblée générale du SISA
(à Bellinzona le 22 juin 2008)